

Microfermes maraîchères

QUELLE EST L'EFFICACITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE ?

Neuf microfermes maraîchères travaillent depuis 3 ans sur la pérennité de leurs structures. Les fermes du groupe se caractérisent par une volonté largement partagée de limiter les charges, avoir un temps de travail maîtrisé et des cultures densifiées, associées. Le groupe a travaillé sur trois aspects. Tout d'abord, sur l'optimisation des cultures densifiées : jusqu'où est-il possible de densifier sans que cela ne nuise à la culture ? Également sur la diminution de la pénibilité sur les fermes avec un gros travail sur l'ergonomie et l'amélioration des postures de travail. Enfin, une analyse en groupe de l'efficacité socio-économique des fermes. Nous allons ici nous pencher sur ce troisième point.

L'efficacité socio-économique d'une ferme c'est quoi ? Il y a autant de définitions de l'efficacité socio-économique de sa ferme qu'il y a de maraîchers. Une définition semblait regrouper les avis de tous : « l'efficacité économique, c'est obtenir autant, voire plus, de revenu par actif avec moins de moyens, de capitaux engagés, de fonds publics perçus, tout en ayant des conditions de travail (durée, pénibilité...) équivalentes, sinon meilleures et sans remettre en cause la pérennité de l'outil ». Qu'en est-il pour de jeunes microfermes ?

Un temps de travail maîtrisé

Une analyse comparative du temps de travail de 6 fermes du groupe a été réalisée. Le temps de travail annuel des fermes varie de 1 500 à 2 000 heures par exploitant. Ramené au nombre de semaines travaillées sur chacune des fermes, cela fait une moyenne de 31 à 44 h hebdomadaire. Cette moyenne cache les disparités de temps de travail qui existent entre la saison pleine et la saison creuse de maraîchage.

Malgré ces temps de travail a priori maîtrisés, les maraîcher.e.s peuvent avoir l'impression de travailler plus car il est difficile de déconnecter complètement, la maison est parfois sur le même site que l'activité maraîchère, la charge mentale de la gestion de l'exploitation est importante. Plusieurs pistes ont été évoquées pour essayer de réduire cette charge mentale : faire une activité de quelques heures par semaine, du sport ou autre, qui n'a rien à voir avec la ferme et s'imposer de prendre chaque jour 20 à 30 minutes pour soi, en début, milieu ou fin de journée. L'importance d'analyser l'intérêt économique qu'un travail réalisé représente pour relativiser et s'éviter des actions inutiles a également été soulignée. Par exemple le fait de détruire une fin de culture devenue moche évite la tentation de continuer à essayer de l'entretenir, passer du temps à la récolter alors qu'il y a peu de légumes au m² et cela soulage de ne plus la voir tous les jours.

Quels investissements pour avoir un outil de travail qui permette un temps de travail maîtrisé ?

Les investissements cumulés au fil des années sur les fermes du groupe oscillent entre 71 000 € et 134 000 €. Ce sont des chiffres qui concernent des installations réalisées juste avant les gros pics d'inflation que nous venons de vivre. Ces chiffres assez semblables

à ce que l'on a pu observer sur des fermes maraîchères ces 10 dernières années.

Il est difficile de donner une liste type d'investissements (et donc un montant moyen) pour une microferme maraîchère. En effet, comme pour toute installation agricole les investissements réalisés dépendent du contexte : le foncier est-il en location ou acheté, est-il possible de faire appel à une ETA, est-il possible de partager du matériel avec les voisins, est-il nécessaire d'aménager un point de vente à la ferme... ?

De même, ce n'est pas parce qu'une ferme avec 2 associés aurait investi 90 000€ qu'il est possible de s'installer seul avec 45 000€. Il y a des coûts incompressibles, que l'on soit un ou deux. L'accès à l'eau est un exemple typique de ces frais incompressibles quel que soit le nombre d'associés. Un forage peut coûter entre 3 000€ et 6 000€, la pompe aux alentours de 4 000 €, une réserve collinaire bâchée aux alentours de 10 000€... Ces coûts seront les mêmes que l'on soit un, deux ou trois sur la ferme.

Sur la plupart des fermes du groupe, le choix a été fait d'avoir un outil le plus opérationnel possible dès le départ avec des investissements réalisés la première année (ou les deux premières années). Des aménagements sont quand même réalisés au fil du temps pour améliorer notamment l'ergonomie de l'outil de production. Il serait intéressant de refaire un point d'ici deux à trois ans afin de voir si d'autres investissements sont réalisés sur les fermes.



Cultures d'été sous abris (Juin 2023)

Des résultats encourageants pour de jeunes fermes

Les données ramenées à la surface cultivée sont source de confusion. En effet, le passe-pied est nécessaire pour pouvoir cultiver la planche, le calcul du rendement cultivé sur la planche doit prendre en compte la planche cultivée et un passe-pied. Ce n'est pas toujours le cas et c'est une erreur. Attention donc aux résultats ramenés à la surface cultivée.

A titre informatif, les fermes du groupe ont une SAU qui va de 1.5 à 3 ha et 1 000 à 2 600 m² d'abris. Cette information sur une approche globale de ferme est plus importante que la surface cultivée. En effet, une ferme ne peut se réduire à la surface cultivée en légumes : les chemins pour circuler, les espaces de stockage et les parkings éventuels pour une vente à la ferme font partie intégrante du système et la ferme ne peut fonctionner sans elles.

Le choix a donc été fait de ramener les données économiques à l'UTH et pas à la surface cultivée. En effet, quel que soit le système de production, intensif comme sur la majorité des fermes du groupe ou plus extensif, l'important reste bien de rémunérer le temps de travail.

Les chiffres d'affaires des fermes sont situés autour de 25 000€ par UTH total, ce qui est un résultat cohérent pour de jeunes fermes en création qui ont une ou deux années d'ancienneté. Sur ces fermes il y a très peu de main-d'œuvre salariée, la main-d'œuvre correspond quasi exclusivement à la main d'œuvre exploitant. Ce chiffre d'affaires permet d'atteindre des EBE allant de 12 000 à 16 500€ par UTH exploitant. En fonction des situations d'endettement des fermes, cela permet de dégager 7 700 à 15 200 € de revenu disponible par exploitant/an.

Comment améliorer ces résultats économiques ?

Un objectif partagé par un grand nombre des fermes du groupe est d'atteindre le SMIC horaire. Il est atteint uniquement sur une des fermes du groupe et c'est le revenu disponible qui permet d'atteindre le SMIC horaire (donc sans marge de sécurité). Se pose alors la question de savoir comment améliorer ces résultats. Pour certaines d'entre elles, installées en 2020/2021, on peut supposer que l'expérience permettra d'améliorer les rendements.

La réduction des charges des fermes du groupe semble difficile à envisager. Les charges, ramenées au chiffre d'affaires de légumes produits sont cohérentes avec ce qui est classiquement observé sur des fermes maraîchères. La piste est donc plutôt d'augmenter le chiffre d'affaires pour augmenter le revenu. Cela peut passer par une analyse de ses points de vente pour les optimiser et ne pas perdre de temps (et donc d'argent) sur des ventes non efficaces.

Une autre piste est d'augmenter le prix de vente des légumes, mais sur quels légumes ? Un des objectifs pour de nombreux maraîchers du groupe est bien de se rémunérer tout en proposant des légumes à un prix abordable. Faut-il augmenter le prix de légumes à forte valeur ajoutée, favoriser des légumes vendus en grande quantité où une légère augmentation de prix permet une augmentation substantielle du chiffre d'affaires ?

Enfin, une réflexion a été lancée sur la gamme produite sur les fermes. Les fermes peuvent être limitées en surface cultivée, faut-il s'organiser entre fermes pour produire les légumes qui représentent de gros volumes ? Faut-il se spécialiser sur des légumes

à plus forte valeur ajoutée ? Faut-il adapter la gamme et les prix en fonction des débouchés et du potentiel de pouvoir d'achat des acheteurs ?

Pour répondre à ces interrogations, l'outil prix de revient est intéressant car il peut permettre de calculer le coût de revient de légumes ciblés sur lesquelles les fermes se posent la question de la rentabilité. Cela peut permettre d'adapter la gamme produite ou au moins de privilégier les débouchés en fonction du coût de production. La réflexion sur l'efficacité des microfermes maraîchères n'en est qu'à ses prémices et les fermes du groupe souhaitent pouvoir continuer ce travail d'analyse pour améliorer leur résultat.



Serre en entrée d'automne, préparation des plantations (Septembre 2023)

D'autres productions sont aussi possibles :

Dans le groupe une des fermes cultive 1000m² en plein champ et 360m² sous abris avec un temps de travail similaire à celui des autres fermes. Elle atteint un chiffre d'affaires similaire de 25 000€ par UTH avec des investissements moindres (28 000€). Cette ferme se caractérise par une production végétale à cycle court à très forte valeur ajoutée destinée à des débouchés plutôt haut de gamme. Sur des produits très spécifiques : aromatiques atypiques, fleurs comestibles, pousses... le système microferme peut avoir tout son sens. Il est alors nécessaire de faire preuve d'une qualité irréprochable sur ses produits et il convient d'aller chercher des débouchés spécifiques.

Maëla PEDEN

Conseillère maraîchage - GAB 56

Erratum, article technique maraîchage

Concernant l'article CBD du n°295 de décembre : Depuis quelques semaines et suites à la demande de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité), la culture de CBD n'est plus certifiable en bio par les organismes certificateurs. Mais l'AFPC (Association Française de Producteurs de Chanvre) compte intervenir pour réhabiliter cette certification. La situation a donc de fortes chances de changer et d'évoluer au fil des prochains mois. Merci de votre compréhension !